

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

-----  
REGION DU NORD

-----  
DEPARTEMENT DU MAYO-REY

-----  
COMMUNE DE TOUBORO

-----  
SECRETARIAT GENERAL

Email-touborocouncil@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

-----  
NORTH REGION

-----  
MAYO-REY DIVISION

-----  
TOUBORO COUNCIL

-----  
GENERAL SECRETARIAT

Email-touborocouncil@gmail.com

**DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2022 DU 14/10/2022  
RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES  
(PAQUET MINIMUM) POUR LE COMPTE DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE  
L'EDUCATION DE BASE DE TOUBORO. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**1. Objet de Demande de cotation**

Dans le cadre de la fourniture pédagogique et scolaire (paquet minimum) pour le compte de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Touboro, Le Maire de la Commune de Touboro (Autorité Contractante), lance une demande de cotation.

Le coût prévisionnel de la demande de cotation est estimé à Quarante millions neuf cent soixante-dix-sept mille six cent cinquante (40 977 650) francs CFA.

**2. Consistance de la fourniture**

Cette fourniture consiste à acheter pour le compte de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Touboro, du matériel didactique, conformément au Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le dossier de la présente Demande de Cotation.

**3. Participation et origine**

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires de services spécialisées et installées au Cameroun.

**4. Financement**

La fourniture objet de la présente demande de cotation est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB exercice 2022 qui est inscrit sur la ligne d'imputation budgétaire N° 56 15 102 02 641528 464290 426

**5. Consultation et retrait de la Demande de Cotation**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Touboro sise à l'Hôtel de Ville de Touboro dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Touboro. Lors du retrait du dossier de consultation, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu portant le numéro de la consultation, le nom du maître d'ouvrage et celui de l'entreprise. Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

**6. Remise des offres**

Chaque pli rédigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposé contre récépissé dûment signé auprès du service technique de la Commune de Touboro au plus tard le **04/11/2022 à 10 Heures** et devra porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2022 DU 14/10/2022**  
**RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM)**  
**POUR LE COMPTE DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE TOUBORO**  
**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et Toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

#### **7. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Huit cent dix-neuf mille cinq cent cinquante-trois (819 553) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances. D'un délai de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

#### **8. Ouverture des plis**

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **04/11/2022 à 11 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touboro qui établira un procès-verbal séance tenante et fera en même temps les propositions d'attribution.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dumment mandaté.

#### **9. vérification de la conformité et comparaison des offres**

La commission de passation des marchés procédera à :

L'examen de la conformité des offres ; du point de vue des délais de validité des pièces, de leur authenticité et des spécifications techniques ;

- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder à une éventuelle correction.

- l'élaboration d'un tableau comparatif des offres.

#### **10. Délais de livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est d'un (01) mois.

#### **11. Principaux critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité du dossier administratif après 48 heures
- Dossier financier incomplet;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission après 48 heures.

## **12. Durée de validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **13. Attribution de la lettre commande**

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée moins disante et conforme à l'enveloppe prévue.

## **14. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat général sis à l'Hôtel de Ville de Touboro.

### Ampliations :

- DRMAP/NO
- DD/MINMAP/MR
- DD/MINDDEVEL/MR
- ARMP/NORD
- Pdt CIPM-TBRO
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

Touboro, le 14/10/2022

Le Maire,  
(Autorité Contractante)



*Yondal Célestin*  
Le Maire